

**Procès-Verbal
de la CSSCT**

Sécurité – Opérations de Secours, présidé

Jeudi 3 octobre 2024

Bâtiment Imaginations, salle Suzy & Perla

Membres légaux :

	Absent
	Absent
	Absent
	Présent
	Présente

Membres experts :

	Présent
	Absent
	Présent

Représentants syndicaux CSSCT :

	Absent
	Absent
	Absent
	Absent
	Absent
	Absent
	Présent
	Absent
	Présent
	Absente
	Présent (visio)

Responsable des relations sociales :

	Présente
--	----------

Membres de droit :

	Médecin du travail	Présent
	Infirmière	Présente
	Coordinatrice prévention	Présente
Mo	Contrôleur CRAMIF	Absent
Mo	Inspecteur du travail	Absent
TU		

Invité :

	Chargée Projets Mission handicap	Présente (visio)
--	-------------------------------------	------------------

Début et fin de réunion : 10h / 12h45

Procès-Verbal rédigé par : [REDACTED] secrétaire de la séance

Ordres du jour

- 1. Approbation du procès-verbal de la réunion ordinaire du 20/06/2024***
- 2. Suivi des actions HST***
- 3. Examen des statistiques des accidents de travail du 2^{ème} trimestre civil 2024***
- 4. Information des membres CSSCT sur les salariés déclarés inaptes au sein de l'établissement***
- 5. Information des membres de la CSSCT sur le recrutement des salarié en situation de handicap au sein de l'établissement**
- 6. Point d'information sur la prévention des RPS**
- 7. Bilan annuel 2023 sur la situation des salariés en situation de handicap au sein de l'établissement***
- 8. Visite**

***document envoyé**

Contenu des échanges

[REDACTED] t absent en sa qualité de secrétaire de la
CSSC1 ainsi que le secrétaire ac [REDACTED] ésepte pour ce rôle.

Laura L. appelle les votants.

Résultat des votes :

- 4 membres ont voté Pour
- 0 membre a voté Contre
- 0 membre a voté Abstention

[REDACTED] st officiellement chef d'établissement
depuis le 1^{er} octobre 2024, sa reponse est oui.

Point ODJ numéro 1 :

Approbation du procès-verbal de la réunion ordinaire du 20/06/2024*

Laura L. appelle les votants.

Résultat des votes :

- 1 membre a voté Pour
- 2 membres ont voté Contre
- 1 membre a voté Abstention

Point ODJ numéro 2 : **Suivi des actions HST***

[redacted] que les actions soldes [redacted] de plus d'informations sur la tente et les modulaires et précise que ce n'est pas soldé.

Adeline I. demande des précisions sur la règle des formations CMOS. Clémence R. prend le point car Dragon prend cette décision. Le [redacted] lle que les évaluations locales RPS réalisées sur les équipes opérationnelles des CMOS ne sont pas toujours optimales à cause du caractère parfois très changeant des équipes chaque année.

L'enquête RPS n'est pas évidente à mettre en place et moins probante car l'équipe change régulièrement selon le [redacted] l indique que les RPS devraient être revu car tous les ans, les équipes sont modifiées.

Adeline I. demande des précisions sur le nouveau régime de travail. Yannick R. précise que les Teams A, B, C et D ont des journées de 24H de présence et 3 jours de repos. Les équipes Fire Office ont des horaires administratifs (9h-17H).

Clémence R. présente les actions en cours. Les gilets réfléchissants ont été livrés.

Les portails des lands n'apparaîtront certainement plus prochainement car plusieurs réparations ont été faites, un walk safety est prévu le 17/10 afin de vérifier cela. Le portail Agrabah devrait être changé dans les prochaines années, avec un coût de 150.000 euros, plan IFP, pas de date ni d'année connue actuellement. L'automatisation des portails n'est pas prévue.

Akram G. demande des précisions des comptoirs First Aid qui ne sont plus adaptés. Omar DEBBOUZA précise que le comptoir n'est pas trop utilisé car ils utilisent des tablettes.

Akram G. demande pourquoi on attend encore une journée type pour les équipes Key Control pour contrôler l'air. La société Apave sera le sous-traitant pour tester l'air.

Abdoulaye N. dit que les finitions des travaux ne sont pas faites en règle générale, il donne l'exemple de la porte 2 et la porte près d'Iris. Yannick R. indique des difficultés avec les sous-traitants et qu'à partir de maintenant un point sera fait mensuellement. Le sujet de la porte 2 sera abordée en fin de réunion.

[redacted] mande à retirer la première ligne car c'est incompréhensible. Omar D. précise que les places de stationnement pour la relève n'existent plus. Yannick R. dit qu'un marquage sera fait et que des travaux sont en cours.

Adeline I. revient sur la page 6 et les manques de communication. Le médecin Nicolas DUPORT précise que les équipes ont été modifiées. Adeline I. soulève les inégalités des coefficients comme sur le fait qu'un salarié 150 – 181 n'est pas capable d'être formé au Disneyland Hôtel.

Point ODJ numéro 3 :

Examen des statistiques des accidents de travail du 2^{ème} trimestre civil 2024*

Clémence R. nous présente les statistiques des accidents du travail.

La cause principale est la circulation piéton à 57%.

Adeline I. indique que les accidents de travail du 2ème trimestre n'ont pas été envoyés aux membres. Laura L. précise qu'il s'agit d'une erreur et reviendra vers les membres.

Laura L. précise que les cases grisées sont des rechutes.

Point ODJ numéro 4 :

Information des membres CSSCT sur les salariés déclarés inaptes au sein de l'établissement*

_____ indique que 6 salariés sont en inaptitudes.

Abdoulaye N. précise que les dossiers sont longs comme ce _____. L. indique des difficultés à la reclasser. Abdoulaye N. dit que le moral des salariés peut être au plus bas quand ils attendent. Le médecin _____ donne des précisions sur Jérémie BOULLONNOIS et le fait qu'ils soient bien en ATMA jusqu'à la fin de l'année. Olivia L. confirme.

Olivia L. précise que _____ CDD jusqu'en septembre 2025 dans l'équipe Key Control. Agnès L. demande pourquoi le CDD qui est une affectation temporaire n'est pas passée en commission. Omar D. précise que _____ est beaucoup à l'équipe Key Control. Adeline I. précise que lors de la dernière réunion CSSCT de l'établissement M _____ souhaitait la garder au sein de l'équipe.

Le médecin Nicolas précise que _____ est en suspension d'activité à cause de ses difficultés médicales.

Point ODJ numéro 5 :

Information des membres de la CSSCT sur le recrutement des salarié en situation de handicap au sein de l'établissement

Laura L. indique qu'un salarié (en contrat de professionnalisation jusqu'au 8 août 2025) est en situation d'handicap, son rôle est de vérifier les moyens d'interventions au sein des CMOS. Yannick R. est le deuxième embauché en situation de handicap.

Point ODJ numéro 6 :

Point d'information sur la prévention des RPS

Laura L. indique que les équipes évaluées en suivi plan actions dans le DUERP sont :

- La division pôle santé sous la direction [REDACTED] (RDATV)
- La division pompiers et prévention sous la direction [REDACTED] (e C),

Les équipes évaluées en cours d'attente du comité de pilotage sont :

- La division pôle santé sous la direction [REDACTED] de prévention et de santé au travail).

Les équipes en cours d'évaluation (questionnaires et/ou sessions participatives) sont :

- La division sûreté sous la direction [REDACTED] arité sous traitance, opérations de sécurité équipe PM, CCO, identification, cast Ops AM, FOX/Iris, analyses et recherches et management systems).

Management systems est une équipe chargée de projet, ce point avait été soulevé en CSSCT ordinaire en juin dernier.

Les équipes planifiées sur 2024 sont :

- La division pompiers et prévention sous la direction [REDACTED] A, équipe B et bureau prévention incendie).

Les équipes planifiées sur 2025 seront :

- La division pompiers et prévention sous la direction [REDACTED] moyens de secours et équipe D),
- La division sûreté sous la direction [REDACTED] Ops night, resort patrol, key contrôle, K9 et maitres-chiens,

Point ODJ numéro 7 :

Bilan annuel 2023 sur la situation des salariés en situation de handicap au sein de l'établissement*

Laura L. présente le document. 56% de femmes sont recrutés en situation de handicap sur 25 salariés au total en CDI.

Le taux d'emploi est 4,3%, il signifie que 4,3% des salariés sur l'établissement SP2S sont en situation de handicap. Le minimum national est de 6%.

[redacted] de pourquoi il y a 100% de CDI. Laura L. précise que le handicap n'est pas forcément reconnu au moment de l'embauche. Le médecin [redacted] l'embauche avant la première journée du salarié pour donner les préconisations au manager le recevant.

On observe une embauche en 2023 qui a été converti en CDI et un départ de l'entreprise en 2023 également.

Point divers :

Akram G. déplore le non-retour des deux mails adressés au chef d'établissement, un datant du 11 septembre et une relance du 24 septembre. Yannick R. évoque une erreur de communication à suite de la passation des deux chefs d'établissements.

Tous les points suivants sont alors évoqués par Yannick R.

Ce dernier revient sur les difficultés relevés sur la porte 2 (Rust-Eze) :

- Les stops et les ralentisseurs auraient dû être posé cette semaine mais la pluie a certainement ralenti les travaux,
- Les vitres teintées sont en attente de devis ainsi la vitre de droite (coté Rust-Eze) et celle que gauche. Omar D. demande des précisions sur l'installation du film teinté car sur la porte 3, le film a été posé sur 1 vitre sur 2, Yannick R. prend le point,
- Le placement de la gouttière est une erreur, des travaux seront faits prochainement pour la déplacer.

Sur la porte 3 (Disneyland Hôtel), une étude de pose des ralentisseurs est en cours ainsi que la mise en place de voyants sur la barrière.

Sur la porte 1 (Baloo), lors d'une prochaine réhabilitation, l'ergonomie sera ré étudié. Le back check (contrôle des sacs pour les salariés / visiteurs) sera refait à neuf en 2025. Anthony M. demande des informations sur un futur parking près de la porte 1, les devis sont en attente de validation.

Omar D. précise que les bureaux de la porte 1 ne sont pas adaptés pour les salariés petit de taille qui sont obligés de sauter pour s'asseoir.

La réhabilitation des locaux d'identification sera refaite grâce au déménagement sur le bâtiment Dreams. Les bureaux d'identification seront toujours d'actualité au bâtiment Imagination mais ils seront délocalisés mais on ne sait où. Une réhabilitation est prévue sur le bâtiment Imaginations.

La marche de la guérite de la porte « mail piéton » est fixé mais la guérite est toujours déplacée. Anthony M. précise que la guérite a été décalé à cause des travaux sur la marche.

Une étude de guérite est en cours pour la porte « mail piéton » car les inondations sont fréquentes. Anthony M. précise que cette partie ne peut pas être « en dur », cette partie n'appartient pas à Disneyland Paris. C'est la municipalité qui gère les égouts. Dès qu'il pleut, les câbles des scanners de la porte « mail piéton » sont immergés d'eau.

Le parc auto devrait être changé en fin d'année 2024 avec le groupe Renault. Les modèles seraient plus de l'hybride mais rien n'est certain. Le mécanisme que seules l'équipe de la sécurité aura une motorisation hybride et non électrique comme les autres équipes.

Les palissades guérite RER vont être modifié dans la nuit du 3 au 4 octobre. La position reste devant la guérite sauf la nuit.

Le 14 octobre, les nouvelles tenues seront déployées et les vestes seront déperlantes. La tenue comporte un polo, un pantalon, un sweat et une veste. La nouvelle législation dit qu'il faut indiquer le matricule du salarié et les noms « sécurité privée » doivent être mis. Anthony M. demande si un recyclage des anciennes tenues est prévu. Yannick R. prend le point et le costuming devrait avoir la réponse.

Anthony M. demande un retour sur les nouvelles chaussures de marque Haix. L'infirmière [REDACTED] que les chaussures coquées sont interdites pour les salariés de la [REDACTED] pour protéger un individu en cas d'une bagarre ou autre mouvement de foule.

Le poncho qui a été testé il y a de nombreuses années n'a pas été concluant. Anthony M. demande à revoir les parapluies car certains ne sont pas solides. Une nouvelle commande a été livrée, ils sont plus solides et ils devraient être notifiés dans la main courante pour qu'ils restent en place sur les guérites.

Les équipes d'identification à la suite à l'enquête RPS auront un nouveau téléphone auprès d'Orange avec des nouvelles fonctionnalités comme des messages automatiques, un serveur vocal enregistré par les équipes pour orienter les appels. Car de nombreux appels n'étaient pas destinés au service.

Yannick R. dit que le prochain projet sur la sécurisation du site (bouton d'appel d'urgence à disposition de plusieurs postes dans les attractions, boutiques et restaurants et le déploiement de 500 caméras de protection supplémentaires) n'aura pas d'impact sur l'établissement SP2S.

Anthony M. revient sur les demi-tours des poids lourds de la porte 2 (Rust-Eze) et leurs problématiques. Un accident est possible. Une signalisation devrait être mise en amont. La problématique est également sur les départs des voitures visiteurs qui déposent et qui doivent sortir sur le passage piéton. Abdoulaye N. indique que tous ces problématiques avaient été soulevés lors des visites de chantier, « aucune de nos remarques n'a été écoutée ». Anthony M. dit que plus les plots sont retirés, plus les salariés de la sécurité sont exposés. Yannick R. précise que le point est pris et que les choses doivent évoluer. Pour le chantier des nouvelles casernes, une boîte à idées avait été déployée et 80% des idées ont été retenues comme précise Anthony [REDACTED] déplore que les équipes de la sécurité ne soient pas impliquées dans les projets. [REDACTED] prend le point.

Anthony M. demande un point sur les résultats des enquêtes de RPS. Laura L. précise que le résultat de certaines enquêtes peut être donné. Le comité de pilotage doit partager les résultats des enquêtes.

Point ODJ numéro 8 :
Visite

Les membres sont invités à découvrir les nouveaux bureaux installés pour l'équipe IRIS. La mobilité des bureaux permet de travailler en position assise ou debout.

[REDACTED] née de cette équipe et présente au moment de la visite nous présente [REDACTED] des nouveaux bureaux et répond aux questions posées.

Akram G. demande si le nombre de bureau a été réduit, Catherine A. répond que non.

Le [REDACTED] conise de se lever toutes les 40-50 minutes et de rester debout effectivement au moins 30-40 min en cumulé par période de travail.

Anthony M. remarque que l'ensemble de l'équipe ne dispose que de 2 repose-pieds alors qu'il y a 8 bureaux. Yannick R. répond qu'une commande est possible si les salariés le souhaitent.

Anthony M. remarque que la lumière du jour est manquante. Yannick R. dit que les écrans de caméras ne doivent pas être aperçu par un salarié lambda selon un arrêté préfectoral, des filtres ont dû être installés. Adeline I. demande si un mur végétal peut-être installé.

Omar D. dit que l'interphone devrait être installé dans la même pièce car personne n'entend la sonnerie depuis l'autre pièce : « C'est plus logique et pratique ».

Fin de séance à 12H45

Y. ROUVRAIS

